



Intervention précoce pour enfants avec un autisme infantile au SEI

L'intervention précoce est une forme intensive de thérapie destinée aux enfants atteints d'autisme infantile. Elle est mise en œuvre selon la méthode spécifique EARLY START DENVER MODEL (ESDM).

Il s'agit également d'une formation continue et d'un accompagnement pour les parents. Ils apprennent à jouer avec leur enfant, à communiquer et à organiser leur quotidien et reçoivent des informations sur le thème de l'autisme et de l'éducation. De plus, les parents ont la possibilité d'échanger avec d'autres familles concernées. Ils sont également conseillés sur l'endroit où leur enfant pourra aller à l'école plus tard.

Pourquoi une intervention précoce



Les enfants autistes ne découvrent souvent pas d'eux-mêmes l'importance de la communication ; ils ont besoin d'un soutien et d'une stimulation intensifs pour pouvoir entrer dans la communication non verbale et verbale. Ils apprennent très peu par imitation, mais il existe des moyens de leur enseigner cette stratégie

d'apprentissage importante. Leur attention n'est pas focalisée sur les stimuli sociaux, mais ils peuvent apprendre à le faire. Cela doit se faire le plus tôt possible, car les enfants apprennent plus facilement et plus rapidement lorsqu'ils sont jeunes et peuvent transposer ce qu'ils ont appris dans d'autres situations, par exemple à l'école.

Groupe cible



L'intervention précoce s'adresse aux enfants âgés de 2 à 4 ans qui ont été évalués par le SPP ou le Cabinet Horizon Autisme et chez lesquels un diagnostic d'autisme infantile a été posé. Elle convient aux familles qui souhaitent collaborer étroitement avec une équipe thérapeutique et qui sont

disposées et aptes à prendre en charge une partie du soutien au quotidien.

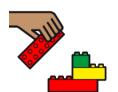
Méthode



L'intervention se base sur le **Early Start Denver Model (ESDM)**, une méthode spécifique et éprouvée destinée aux jeunes enfants autistes. Si nécessaire, cette approche est combinée à d'autres méthodes adaptées. Le Early Start Denver Model a été développé aux États-Unis pour la stimulation précoce des enfants autistes. La méthode se base sur différentes approches, a été testée scientifiquement et évaluée.

Elle offre un modèle pour favoriser le développement dans les domaines de la communication, du comportement, de l'imitation, de la cognition, de la motricité et de l'autonomie. Le soutien se fait par le biais d'interactions ludiques dans des situations naturelles. La motivation et l'initiative de l'enfant sont essentielles à la réussite de la thérapie. Au début et à intervalles réguliers au cours de la thérapie, le niveau de développement de l'enfant est évalué. Sur cette base, les objectifs de soutien pour les trois mois à venir sont définis.

Programme



L'intervention dure au moins un an, au maximum deux ans, et comprend en moyenne sept heures de thérapie et de consultation par semaine. Elle peut débuter en août ou en février. Au cours de la première année, la thérapie individuelle et le coaching parental ont lieu à domicile et au centre régional

(deux séances à domicile, deux au centre régional). Au cours de la deuxième année, deux séances de thérapie individuelle, y compris le coaching parental, ont lieu à domicile et deux séances de soutien en groupe ont lieu au centre régional.

Trois fois par an, une réunion obligatoire pour les parents a lieu au centre régional de Berne. En outre, les parents s'engagent à travailler de manière autonome sur les objectifs thérapeutiques dans le cadre de séquences ludiques.

Le Service éducatif itinérant



Le Service éducatif itinérant du canton de Berne (SEI) est chargé de l'éducation précoce des enfants présentant un retard du développement ou des troubles du développement. À partir d'août 2025, il proposera cette forme d'intervention précoce aux enfants présentant un trouble du spectre autistique et à leurs parents. Les thérapeutes sont des pédagogues curatives diplômées, expérimentées dans

l'accompagnement des enfants autistes et spécialisées dans la méthode ESDM.

Financement



L'intervention précoce est financée par la Direction de la santé publique, de la santé sociale et de l'intégration (DSSI) du canton de Berne. Les frais de déplacement des parents jusqu'au centre régional sont également pris en charge.

Inscription



Si votre enfant a été examiné par le SPP ou par Horizon Autisme et qu'un diagnostic d'autisme infantile a été posé, vous avez droit au programme. Veuillez envoyer un e-mail à info@fed-be.ch ou appeler le 031 869 18 78 pour prendre rendez-vous pour un premier entretien avec la direction du programme.

Nous déciderons ensemble si ce programme vous convient et clarifierons les formalités nécessaires. Le premier entretien a lieu à Berne.